

SAINT-LAURENT-D'AGNY Start-up

Un sac connecté pour recharger son téléphone à tout moment

Marjorie Barneaud est à la tête des Trois Monstres, une start-up qu'elle a créée en septembre 2017. Elle propose des accessoires de mode personnalisables, des pièces uniques, éthiques alliant la technologie.

Contactée récemment par Orange Auvergne Rhône-Alpes, elle était présente lors des Start-up Days afin de présenter son prototype : un sac équipé de panneaux solaires pour pouvoir recharger son portable à tout moment.

■ Un prototype de sac connecté

« L'idée est partie d'un constat fréquent, une batterie de portable est toujours vide quand on en a besoin. Depuis une année, je réfléchis à trouver une solution », explique

Marjorie. Dans un premier temps, elle s'est donc mise en recherche de panneaux photovoltaïques avec une résistance à la température, une capacité correcte de rechargement, pas trop grands et légers. « J'ai trouvé un fournisseur auquel j'ai présenté mon projet et capable de répondre à mon souhait. »

■ Retours positifs lors des Start-up Days

Contactée par Orange Auvergne Rhône-Alpes, Marjorie a saisi l'opportunité de présenter son prototype au grand public lors des Start-up Days.

« J'ai eu un très bon retour du public, certains voulaient même m'acheter mon sac sur place. Je me suis rendue compte que mon projet intéresse, que je suis sur la bonne

voie et donc je continue mes démarches. »

■ Prochaine étape : une levée de fond

Afin de faire en sorte que son produit soit accessible au grand public, Marjorie mettra en place, dans les semaines à venir, un système de *crowdfunding* (levée de fonds) sur internet.

« Je présente le produit sur internet et soit les particuliers ou entreprises peuvent investir, soit je mets en place une prévente qui en terme de quantité permettrait de faire baisser le prix. »

Les Trois Monstres.
Tél. 06.88.26.36.20.



Une fois les pièces prédécoupées, Marjorie Barneaud a mis deux jours pour réaliser son prototype de sac connecté. Photo Progrès/Valérie HEBERT

AVEIZE Conseil municipal

Une réunion consacrée à la révision du PLU

Débat sur le projet d'aménagement et de développement durable dans le cadre de la révision de Plan local d'urbanisme.

Le sujet principal de cette réunion du conseil a été la révision du PLU (Plan local d'urbanisme).

■ Débat sur le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)

Le gros chantier de cette année est la révision du plan local d'urbanisme afin de le mettre en conformité avec les recommandations du Schéma de cohérence territoriale (ScoT) des monts du Lyonnais. Il s'agit de fixer les orientations générales des politiques d'aménagement, de protection des espaces naturels, tout en modérant la consommation de terrain, en luttant contre l'étalement urbain, ce qui induira une plus grande concentration d'habitats auprès du vil-

lage, soit 20 logements à l'hectare. Le ScoT a fixé pour Aveize la construction de huit logements par an au maximum, ce qui permettra d'assurer le renouvellement de la population et de pérenniser le fonctionnement des services, de maintenir des effectifs suffisants pour l'école et de conforter le commerce local. Cela laisse la possibilité de construire une centaine de logements dans les douze ans à venir.

■ Le développement urbain

Celui-ci sera prioritairement axé sur le centre bourg. Pour le hameau de l'Argentière, le développement concernera surtout le centre médical et sa restructuration en cours, avec un peu de terrain pour des constructions. Vu les contraintes imposées à la commune quant à son augmentation de population, soit 0,9% par an, les surfaces constructibles passent ainsi de 8 ha à 4,8 ha.



Le bourg devra lutter contre l'étalement urbain en concentrant les habitations. Photo Progrès/Jean-Claude VOUTE

■ Valorisation des qualités paysagères et préservation des ressources

Il s'agit de protéger l'activité agricole, très dynamique sur la commune, avec 37 sièges d'exploitation en 2018. La production principale est l'élevage laitier, qui concerne 60% des fermes sur la commune. En 30 ans, la moitié des exploitations a disparu et il convient de stopper l'hémorragie. Il faut

aussi protéger les espaces naturels et la ressource forestière, en gardant ce paysage bocager caractéristique, garant de biodiversité. Le Conseil municipal a validé les orientations du PADD, qui sera présenté à la population lors d'une réunion publique le 16 mai 2019 à 20 heures à la salle Jean-Marie-Rousset.

De notre correspondant local, Jean-Claude VOUTE

SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE La Place de Verdun prend forme

Commencés au mois de février, pour une livraison deuxième quinzaine de juin, les travaux de la Place de Verdun progressent au rythme du calendrier défini. Et l'on peut déjà entrevoir la future physionomie de ce projet structurant conçu pour mettre en valeur l'entrée du bourg de la cité peulaude.

ALERTE INFO

Vous êtes témoin d'un événement, vous avez une info ?



contactez le

0 800 07 68 43

Service & appel gratuits

ou par mail à

LPRFILROUGE@leprogres.fr